

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 08/06/2012	L'an deux mil douze le vingt et un juin à dix neuf heures,
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 21/06/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 27</i>	<p><b>Présents :</b> KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOU D Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila (arrivée à 19h15), RENOUX Alain, PERRON Danièle, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, MOUHOT Marcel.</p> <p><b>Excusés :</b> PETIT Betty a donné procuration à BIGEARD Isabelle, JACQUOT Laurent a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GRILLOT Fabienne a donné procuration à RENOUX Alain, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOU D Mourad, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.</p>
<b>OBJET :</b>  <i>Echange terrains :</i> <i>Section AB145 Champs Chevautraie</i> <i>propriété de Mme Mr CHOPARD Jean-Claude</i> <i>Section AN150 Champs Chevautraie</i> <i>propriété Commune</i>	Monsieur Marcel MANIAS est nommé secrétaire de séance.



Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’échanger avec soulte les parcelles ci-dessous :

- Section AB n°145 lieu-dit « Champs Chevautraie » contenance 18a21ca surface de l’emprise 9a60ca appartenant à Monsieur CHOPARD Jean-Claude et Madame CHOPARD Simone, 01 impasse Louis Parrot 25550 BAVANS,

et

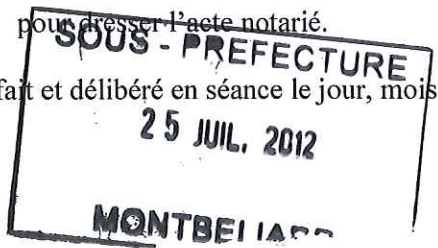
- Section AN n°150 lieu-dit « Champs Chevautraie » contenance 18a80ca appartenant à la Commune de Bavans (25550).

Mr et Mme CHOPARD devront régler à la Commune une soulte d’un montant de 3 541,80 €.

Précise en outre que :

- Les frais occasionnés par cet échange sont à la charge de la Ville,
- Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2012,
- Désigne :
  - le Cabinet RUEZ – Géomètre, 19 rue du Maréchal Leclerc à MONTBELIARD (25200) pour établir le plan d’échange,
  - Maître Joëlle WILBRETT – Notaire, 18 rue du Moulin à PONT DE ROIDE (25150) pour dresser l’acte notarié.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
 Transmise à la Préfecture le 21/06/2012  
 Publiée le 21/06/2012  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire